

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2025

Le budget annexe assainissement est géré comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il est assujéti à la TVA et un plan comptable spécifique est appliqué (M49). Le financement de ce budget annexe doit être assuré essentiellement par l'utilisateur, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

1. La section de fonctionnement

LES DEPENSES

	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
O11 Charges à caractère général	493 863,02 €	476 888,07 €	562 500,00 €	441 649,36 €	478 950,00 €
O12 Charges de personnel	290 986,03 €	301 753,86 €	280 904,00 €	275 262,94 €	328 014,00 €
65 Charges de gestion courante	16 857,71 €	20 801,22 €	21 100,00 €	14 372,17 €	22 500,00 €
O14 Atténuation de produit	99 568,00 €	77 030,00 €	136 525,00 €	137 050,39 €	100 000,00 €
66 Charges financières	61 154,26 €	57 877,05 €	54 500,00 €	54 500,24 €	52 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	5 227,11 €	1 990,97 €	15 100,00 €	4 660,88 €	7 000,00 €
68 Dotations aux amort, dépréciations des actifs	10 429,00 €	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	978 085,13 €	936 341,17 €	1 072 129,00 €	928 995,98 €	988 464,00 €
042- Amortissements	730 560,14 €	718 393,66 €	721 000,00 €	720 325,40 €	750 057,00 €
22 Dépenses Imprévues	0,00 €	0,00 €	50 000 €	0,00 €	30 000,00 €
O23 Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	1 171 631,67 €	0,00 €	1 324 846,55 €
TOTAL GENERAL	1 708 645,27 €	1 654 734,83 €	3 014 760,67 €	1 649 321,38 €	3 093 367,55 €

Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 478 950 € (+8,45 % par rapport au CA 2024)

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont les suivantes :

- + 18 379 € de fournitures d'entretien, de petit équipement, de produits de traitements ;
- + 25 906 € de réparation de pompes, de maintenance et de réparations ;
- + 5 387 € d'étude, de recherches de polluants et de frais de formations ;
- - 16 739 € d'électricité ;

Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 328 014 € (+19,16 % par rapport au CA 2024)

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont liées à la recomposition du service (agent recruté en 2024 sur une année complète), à la hausse de 3% de la cotisation des employeurs à la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) au 1^e janvier 2025 et au GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 22 500 € (+56,55 % par rapport au CA 2024)

Ces dépenses sont principalement constituées par la contribution au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif), à l'adhésion à l'ATD88 (Agence Technique Départementale) et aux redevances admises en non-valeur.

Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 100 000 € (-27,03 % par rapport au CA 2024)

Ces dépenses sont constituées par le reversement de la redevance de modernisation à l'agence de l'eau.

La variation à la baisse est liée à une régularisation au titre de l'exercice 2022 d'un montant de 25 847 € sur l'exercice 2024.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 52 000 € (-4,59 % par rapport au CA 2024)

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 7 000 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 Provisions d'un montant de 0 €

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

TOTAL DEPENSES REELLES PREVISIONNELLES 2025 : 988 464 €
--

Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 750 057 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Chapitre 23 Virement à la section d'investissement pour un montant de 1 324 846,55 €

Chapitre 22 Dépenses imprévues pour un montant de 30 000 €

Soit un TOTAL des dépenses prévisionnelles de Fonctionnement 2025 de 3 093 367,55 euros
--

(= 988 464 € + 750 057 € + 1 324 846,55 € + 30 000 €)

LES RECETTES

	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
70 Produit des services du domaine	1 049 623,94 €	980 863,74 €	1 096 546,00 €	1 191 796,49 €	1 202 469,00 €
74 Dotations et participations	263 108,73 €	278 511,94 €	317 200,00 €	317 265,71 €	173 385,00 €
75 Autres produits gestion courante	5 735,36 €	5 526,80 €	5 500,00 €	3 154,63 €	4 000,00 €
77 Produits exceptionnels	29 879,25 €	41 010,12 €	13 000,00 €	12 256,85 €	11 000,00 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	10 429,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
O13 Atténuation de charges	16 393,37 €	18 180,30 €	10 000,00 €	2 194,00 €	5 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 375 169,65 €	1 324 092,90 €	1 443 746,00 €	1 526 667,68 €	1 397 354,00 €
O42 Opérations d'ordres	273 155,93 €	273 236,00 €	324 275,00 €	313 475,15 €	316 651,00 €
Excédent : 002	1 364 465,29 €	1 304 145,60 €	1 246 739,67 €	1 246 739,67 €	1 379 362,55 €
TOTAL GENERAL	3 012 790,87 €	2 901 394,61 €	3 014 760,67 €	3 086 882,50 €	3 093 367,55 €

Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 1 202 469 € (+0,90 % par rapport au CA 2024)

Ces recettes sont constituées par les redevances 1 000 000 € (réalisé 2024 : 986 826,32 € / réalisé 2023 : 806 022 € / réalisé 2022 : 874 443 €), de la contribution des communes pour la gestion des réseaux unitaires 186 469 € HT (189 546 € HT en 2024 / 157 728€ en 2023) et des produits de dépotage et contrôles de conformité (16 000€).

La hausse est liée à l'augmentation de la redevance d'assainissement pour les redevables des 7 communes raccordées à la station d'épuration de Mirecourt.

A noter une légère baisse des participations financières pour la gestion des réseaux unitaires sur l'ensemble du territoire - 3 076,92 €).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

A noter une baisse constante des volumes d'eau consommés par les ménages.

Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 173 385 € (-45,35 % par rapport au CA 2024)

Ces recettes sont constituées par les participations de l'entreprise Elivia et de l'hôpital Ravenel 173 385 € (réalisé 2024 : 317 265,71 € / réalisé 2023 : 259 390,50 € / réalisé 2022 : 233 222,73€).

Cette variation s'explique essentiellement par la baisse de production d'Elivia au cours de l'année 2024.

A noter la fin des primes d'épuration de l'agence de l'eau (2023 : 19 088 € / 2022 : 29 886€ / 2021 : 37 030€ / 2020 : 54 342€ / 2019 : 61 977€).

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 4 000 €

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants.

Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 11 000 €

Ces recettes sont principalement constituées par la taxe pour immeuble raccordable et/ou taxe majorée d'assainissement 8 000 €(réalisé 2024 : 11 777,40 € / réalisé 2023 : 11 131,35 € / réalisé 2022 : 4 981,80€) et les mandats annulés sur exercices antérieurs.

Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de 1 500 €

Ces dépenses sont constituées par la reprise des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 5 000 €

Ces recettes sont constituées par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

TOTAL RECETTES REELLES PREVISIONNELLES 2025 : 1 397 354 €

Soit un excédent des opérations réelles de 339 840 euros (recettes réelles - dépenses réelles)

Chapitre 042-777 Amortissements des subventions pour un montant de 316 651 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en dépense d'investissement au chapitre 040.

TOTAL RECETTES D'ORDRE PREVISIONNELLES 2025 : 316 651 €

Soit un déficit prévisionnel des opérations d'ordres de 433 406 euros

(= 750 057€ de dépenses d'ordres – 316 651 € de recettes d'ordres)

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL 2025 de FONCTIONNEMENT :

-93 566 euros

(=339 840 € d'excédent des opérations réelles - 433 406 € de déficit des opérations d'ordres)

Chapitre 002 Excédent de fonctionnement n-1 de 1 379 362,55 €

**Soit un TOTAL des recettes prévisionnelles de Fonctionnement 2024 de
3 093 367,55 euros**

(=1 397 354 € + 316 651 € + 1 379 362,55 €)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

2. Niveau d'épargne du BUDGET ASSAINISSEMENT

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Epargne de gestion	478 528,30 €	571 930,45 €	513 068,79 €	458 238,78 €	445 628,78 €	426 117 €	652 171,94 €	460 890,00 €
Epargne brute	406 691,97 €	504 398,08 €	448 733,60 €	397 084,52 €	387 751,73 €	371 617 €	597 671,70 €	408 890,00 €
Epargne nette	263 771,81 €	357 255,04 €	320 280,49 €	265 464,12 €	252 868,28 €	232 617 €	459 426,11 €	266 890,00 €

- L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.
- L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

3. La section d'investissement

LES DEPENSES

	BP 2025
16 Emprunts	142 000,00 €
O20 dépenses imprévues	50 000,00 €
20-21-23 : DEPENSES INVESTISSEMENT PAR OP	1 484 208,45 €
Travaux Divers	1 231 817,55 €
45 OPFI	252 325,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	3 160 351,00 €
O40 Subvention d'équipement	316 651,00 €
041- OP PATRIMONIALES	150 000,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	466 651,00 €
TOTAL GENERAL	3 627 002,00 €

Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 142 000 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

Chapitre 020 Dépenses imprévues d'un montant de 50 000 €

Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'assainissement collectif d'un montant de 1 484 208,45 € (dont 868 173,45,45 € de restes à réaliser)

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 508 952,31 € pour la réalisation du parc photovoltaïque au sol ;
- 210 489 € pour l'acquisition de matériels divers (outillages, véhicule, pompes, armoires électriques, outillage, équipements électromécaniques, licences et matériels informatiques, ...)
- 225 519,95 € pour la réalisation des études de zonages d'assainissement ;
- 310 000 € pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement ;
- 56 087,26 € pour les travaux d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 50 000 € de maîtrise d'œuvre pour la station de Rouvres-en-Xaintois et Baudricourt ;
- 60 000 € pour les réseaux de la rue du Cimetière et rue du Bois Châtel à Dompaire ;
- 25 000 € pour le renouvellement du réseau de la place de la Gare à Mirecourt ;
- 38 159,53 € pour les travaux d'assainissement quai LeBreuil à Mirecourt ;

Article 21562 de travaux divers pour 1 231 817,55 €

Ces dépenses permettent d'équilibrer la section d'investissement.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers (travaux de mise en conformité domaine privé) de 252 325€

Ces dépenses concernent les travaux de raccordement des redevables de Domvallier, Mazirost et Oëlleville (opération qui s'équilibre en recettes d'investissement).

TOTAL DES DEPENSES REELLES PREVISIONNELLES 2025 : 3 160 351,00 euros

Chapitre 040 Subventions pour un montant de 316 651 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 042.

Chapitre 041 Opérations Patrimoniales d'un montant de 150 000 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 041.

TOTAL DEPENSES D'ORDRE PREVISIONNELLES 2025 : 466 651 €

Soit un TOTAL des dépenses prévisionnelles d'Investissement 2025 de

3 627 002 €

(=3 160 351 € + 466 651 €)

LES RECETTES

	BP 2025
1068 excédents de fonctionnement capitalisé	58 198,57 €
13-Subventions investissement	923 912,69 €
16-Emprunt	0,00 €
45 OPFI	280 725,00 €
23 - 238 AVANCE FORFAITAIRE	0,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 262 836,26 €
RESULTAT SUR OP REELLES	-1 897 514,74 €
O40 - 28 Amortissement des biens	750 057,00 €
041- OP PATRIMONIALES	150 000,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	900 057,00 €
001 Exedent d'investissement	139 262,19 €
O21 Virement section Fonc.	1 324 846,55 €
TOTAL GENERAL	3 627 002,00 €

1068 excédents de fonctionnement capitalisé de 58 198,57 €

Chapitre 13 Subvention d'investissement d'un montant de 923 912,69 € (dont 670 712,69 € de restes à réaliser)

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 39 700 € de subvention Climaxion pour la réalisation du parc photovoltaïque au sol ;
- 118 809 € de subventions de l'agence de l'eau pour la réalisation des zonages d'assainissement ;
- 213 500 € de subventions de l'agence de l'eau pour la réalisation du schéma directeur ;
- 373 083,69 € de subvention de l'agence de l'eau pour les travaux d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 178 820 € de subvention pour les travaux d'assainissement quai LeBreuil à Mirecourt dans le cadre du PAPI Madon (Région, Fonds Barnier ; Fonds verts, EPTB) ;

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers de 280 725 €

Ces recettes sont constituées par les participations des redevables de Oëlleville et Maziroit pour leur raccordement.

TOTAL RECETTES REELLES PREVISIONNELLES 2025 : 1 262 836,26 euros

Chapitre 040 Amortissements d'un montant de 750 057 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

Chapitre 041 Opérations Patrimoniales d'un montant de 150 000 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en dépenses d'investissement au chapitre 041.

Soit un total prévisionnel des opérations d'ordres de 900 057 €

Chapitre 001 Excédent d'investissement d'un montant de 139 262,19 €

Chapitre 021 Virement de la section de Fonctionnement d'un montant de 1 324 846,55 €

**Soit un TOTAL des recettes prévisionnelles d'investissement 2025 de
3 627 002 €uros**

=

Recettes réelles de 1 262 836,26 euros

+

Opérations d'ordres de 900 057 euros

+

Excédent d'investissement de 139 262,19 €

+

Virement de la section de Fonctionnement de 1 324 846,55 €

4. La dette du BUDGET ASSAINISSEMENT

EMPRUNT	MONTANT DU PRÊT	DUREE	DATE DEPART	DATE DE FIN	TAUX FIXE	CAPITAL	INTERETS	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2024
STATION ET ASSAINISSEMENT JUVAINCOURT	225 000,00 €	20 ANS	31/01/2015	31/10/2034	3,6	11 212,45 €	4 617,83 €	121 233,95 €
STATION ET ASSAINISSEMENT PUZIEUX	276 184,00 €	12 ANS	31/03/2016	31/12/2027	1,32	24 076,83 €	847,29 €	49 116,12 €
TRX ASST SUR 6 COMMUNES ex-CCSD	1 549 000,00 €	25 ANS	31/10/2013	31/07/2038	3,68	58 265,66 €	36 832,54 €	964 301,18 €
TRX ASSAINISSEMENT programme 2017 (Bettegney St Brice, Bouxières, Regney)	1 000 000,00 €	20 ANS	01/04/2018	31/12/2037	1,38	48 155,18 €	9 147,46 €	632 710,04 €
TOTAL GENERAL						141 710,12 €	51 445,12 €	1 767 361,29 €

Capital restant dû au 31/12/2025 : 1 767 361,29 €

La capacité de désendettement (=encours de dette / épargne brute) serait de 4,32 années.

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire au budget annexe pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'il y consacre toutes ses ressources disponibles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

5. Redevances d'assainissement collectif pour l'année 2025

COMMUNE	Tarif HT 2025	
	Part fixe €/an	Part variable €/m3
AMBACOURT	3,50	1,77
BETTEGNEY SAINT BRICE	3,50	2,21
BOUXIERES AUX BOIS	3,50	2,21
CIRCOURT	3,50	2,21
DOMPAIRE	3,50	2,21
DOMVALLIER	3,50	1,77
HYMONT	3,50	1,77
JUVAINCOURT	3,50	1,77
MADEGNEY	3,50	2,21
MADONNE ET LAMEREY	3,50	2,21
MATTAINCOURT	3,50	1,77
MAZIROT	3,50	1,77
MIRECOURT	3,50	1,77
OELLEVILLE	3,50	2,21
POUSSAY	3,50	1,77
PUZIEUX	3,50	1,77
RAMECOURT	3,50	1,77
RANCOURT	35,00	1,34
REGNEY	3,50	2,21
VELOTTE ET TATIGNECOURT	3,50	2,21
VILLE SUR ILLON	3,50	2,21

Pour mémoire Tarifs 2024 :

- 1,78 €/HT/m³ (1,30 €/HT/m³ en 2023) pour les communes de Ambacourt, Domvallier, Hymont, Juvaincourt, Mattaincourt, Mazirot, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt et des redevables de l'Aéropôle Sud Lorraine (communes issues de l'ex-communauté de communes du Pays de Mirecourt) ;
- 2,27 €/HT/m³ pour les communes de Dompaire, Madame et Lamerey (Lamerey), Velotte et Tatignécourt (Velotte), Circourt, Madegney, Ville sur Illon, Regney, Bouxières aux Bois et Bettegney Saint Brice (communes issues de l'ex-communauté de communes du Secteur de Dompaire) ;
- 1,30 €/HT/m³ + 35 euros de part fixe pour la commune de Rancourt ;

Pour mémoire Tarif cible HT attendu pour 2034 :

Part fixe annuelle de 35 €/an et part variable de 1,65 €/m³,

Redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025 : 0,138 €/HT /m³
(Agence de l'Eau Rhin-Meuse)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

6. Participations financières à la gestion des réseaux unitaires au titre de l'année 2025

Communes	Réseau total en m				Participation eaux pluviales HT
	Séparatif	Unitaire	Total	Clé de répartition	
MATTAINCOURT	7297,25	770,59	8067,84	0,023	4 200,33 €
MIRECOURT	11558,79	23517,78	35076,57	0,687	128 190,74 €
POUSSAY	8549,64	2914,88	11464,52	0,085	15 888,43 €
RAMECOURT	3422,82	222,71	3645,53	0,007	1 213,95 €
AMBACOURT	2429,70	867,82	3297,52	0,025	4 730,31 €
PUZIEUX	512,67	1065,61	1578,28	0,031	5 808,43 €
JUVAINCOURT	727,97	768,79	1496,76	0,022	4 190,52 €
DOMPAIRE	9150,34	932,70	10083,04	0,027	5 083,96 €
MADONNE ET LAMEREY	3536,43	1089,06	4625,49	0,032	5 936,25 €
MADEGNEY	1398,59	651,60	2050,19	0,019	3 551,74 €
VILLE SUR ILLON	5737,90	777,37	6515,27	0,023	4 237,29 €
REGNEY	848,82	99,65	948,47	0,003	543,17 €
BOUXIERES AUX BOIS	2320,05	532,82	2852,87	0,016	2 904,30 €
TOTAL :	57490,97	34211,38	91702,35	1,00	186 479,43 €

Pour mémoire : 157 728 € en 2023
189 546 € en 2024